

La Fontaine, Livre VII  
Le chat, la belette et le petit lapin (fable 15)



**Introduction:**

Jean de la Fontaine (1621 1695) reste connu pour son recueil de **Fables**, soit 240 fables réparties en 12 livres , publiées de 1668 à 1695. Si souvent il reprend des fables ou de petites histoires déjà connues, empruntées par exemple aux fabulistes de l'Antiquité (Le grec Esopé ou le latin Phèdre), il renouvelle le genre lui-même, en lui donnant une force nouvelle.

Fable qui ne met en scène que des animaux et qui, évoque un monde de rapacité et de force, où les rapports de pouvoir se manifestent de façon violente, même s'ils sont parfois voilés par l'hypocrisie. Fable qui reprend un thème du conteur indien Pilpay, (III ème siècle) extrait du **livre des Emblèmes**, mais en choisissant d'autres animaux: Pilpay choisissait comme plaideurs une perdrix et un autre oiseau, LF nous présente une belette et un jeune lapin.

Comment La Fontaine dénonce-t-il le triomphe de la force?

**I L'art de la fable**

**1) Une composition très sûre**

Fable constituée de 47 vers, alexandrins et octosyllabes, qui met en évidence trois moments très équilibrés l'un par rapport à l'autre:

- Vers 1 à 10: Situation de l'enjeu et mise en place du conflit (10 vers).
- Vers 11 à 31: Discussion entre la belette et le lapin, décision de l'arbitrage de Raminagrobis (20 vers)
- Vers 32 à 45: Arbitrage final (14 vers).
- Vers 45 à 47: Moralité (2 vers).

Ainsi, après une mise en place rapide, la longueur (relative) de la discussion entre la belette et le lapin manifeste les deux positions en présence et leur caractère foncièrement irréconciliables, tandis que la brièveté de l'arbitrage de Raminagrobis montre bien la toute puissance d'un pouvoir qui ne s'embarrasse pas de grands discours.

**2) Une narration efficace**

La narration, elle-même, se réduit à l'essentiel: ainsi les trois premiers vers, trois octosyllabes, mettent rapidement en place les enjeux de la fable: le « **palais** » est évoqué dès le premier vers, avec une emphase ironique, les deux personnages sont caractérisés d'un mot: le « **jeune** » lapin (inexpérience et insouciance), la « **Dame** » belette (là aussi, valeur ironique du « Dame », qui évoquent les prétentions de la belette à une certaine respectabilité). Enfin le

rejet au vers 3 du verbe « **s'empara** » situe clairement le problème: il s'agit bien d'une usurpation en bonne et due forme.

Ce même souci de rapidité se manifeste lors des transitions: un seul vers « **La belette avait mis le nez à la fenêtre** » suffit à suggérer l'étonnement du lapin, que le discours direct, aussitôt, confirme par l'emploi successif d'une exclamative et d'une interrogative (« **O dieux hospitaliers! Que vois-je ici paraître?** »).

De la même façon, deux octosyllabes assurent la transition vers l'arbitrage de Raminagrobis: le déplacement des deux animaux est éclipsé (« **les voilà tous deux arrivés** »), pour mettre en valeur une sorte de tableau, symbolique des rapports de force qui sont en jeu: mise sur le même plan de la belette et du lapin (« **tous deux** »), à l'évidence deux proies, supériorité du chat (« **devant sa majesté** »), et jeu sur l'adjectif « **fournée** », qui tout en évoquant un gros matou assoupi, fait aussi penser aux fourrures des juges.

### 3) L'importance des dialogues

Si le récit tend à occuper une place réduite dans la fable, en revanche les dialogues sont largement développés et donnent ainsi à la fable une vivacité certaine. Si cette caractéristique est fréquente dans les fables (on a pu parler du « petit théâtre de LF »), elle se justifie ici davantage encore, dans la mesure où il est question de droit et de plaidoirie.

Après la première intervention du lapin (ordres et menaces mélangées), la discussion juridique se met en place et LF mêle discours indirect (« **La Dame au nez pointu répondit que...** », « **Jean lapin alléguait la coutume et l'usage** »), et discours direct, celui-ci intervenant pour clore l'argumentation de chacun des deux plaignants. Quant à la seule intervention du chat, elle met en évidence sa totale hypocrisie.

## II La caractérisation des animaux

### 1) Le lapin

Le titre et le premier vers mettent en évidence deux adjectifs: « **petit** », « **jeune** ». D'emblée, le lapin manifeste la jeunesse et l'insouciance, ce que les vers 6 à 8 confirment: « **l'aurore** », « **le thym et la rosée** » évoquent la fraîcheur d'un jour qui commence, bien propre à séduire « **un jeune lapin** ». L'expression imagée « **faire sa cour** » (dont on ne sait s'il est employé absolument ou avec l'Aurore comme complément d'attribution) ajoute un caractère de galanterie au personnage, tandis que le vers 8, avec la multiplication des verbes, « **brouté** », « **trotté** », « **fait tous ses tours** », et le jeu des allitérations en t évoquent toute la vivacité et la joie de vivre du jeune lapin.

Dans la suite de la fable, le lapin est nommé: d'abord **Jannot Lapin** (vers 9), puis **Jean Lapin** (vers 25 et 36). Les deux termes renvoient au monde paysan, envisagé en premier par le diminutif familier « **Jannot** », et ensuite par le nom à proprement parler « **Jean** ». C'est la deuxième caractéristique du lapin: il se rattache socialement au monde paysan, issu d'une véritable « **lignée** », dont il détaille la filiation: Pierre, Simon, Jean.

Ces deux caractéristiques, jeunesse, monde paysan, en appellent une troisième: la naïveté. Evidente, dès lors qu'il est question de la jeunesse, mais évidente aussi par le diminutif « **Jannot** ».

Cette naïveté se manifeste tout au long de la fable: naïveté de laisser le champ libre à la ruse, ce que souligne le vers 6 (« **Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée** »), mais surtout naïveté face à la belette: ainsi, après un premier discours plutôt virulent (subjonctif d'ordre: « **Que l'on déloge** », appuyé par l'expression familière « **sans trompette** » (i.e. rapidement); recours à la menace (les rats sont les ennemis des belettes); mise en évidence d'une opposition homme/femme (« **Madame la belette** ») qui devrait être à son avantage), le lapin se laisse prendre au piège du discours, et finit par se défendre lui-même.

Sa naïveté le conduit à répondre sincèrement, et alors que la belette cite Pierre, Guillaume et Paul (pour signifier n'importe qui), le lapin reprend et rectifie Pierre et Simon, cherchant à répondre légalement à un discours qui n'a pas lieu d'être. La différence de longueur entre ces deux prises de parole (7 vers pour la belette; 5 pour le lapin) confirme son infériorité face à la ruse de la belette. C'est elle qui impose l'arbitrage de Raminagrobis, et le vers 36 « **Jean Lapin pour juge l'agrée** » résonne de manière très ironique: le verbe « **agréer** » donne l'impression que le lapin a fait un véritable choix, raisonnablement médité, alors qu'il est déjà tombé dans le piège depuis bien longtemps.

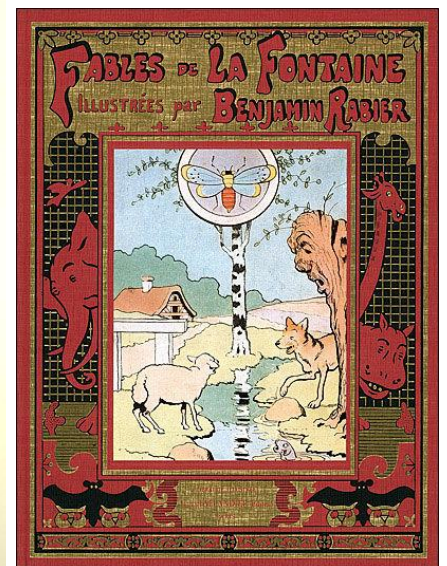
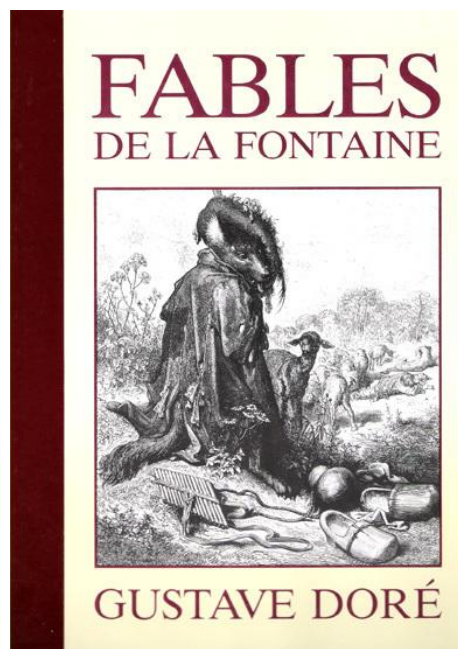
### 2) La belette

La belette se caractérise tout au long de la fable par la ruse: l'utilisation du terme au vers 3 le manifeste d'autant plus nettement qu'il est employé comme un nom, et non pas comme un adjectif: la belette est « **une rusée** »



(LF joue ici sur le féminin, les femmes, c'est bien connu, sont toujours du côté de la ruse). Détail significatif, le fabuliste met en avant par deux fois le « nez » de la belette (« **La dame au nez pointu** », vers 15, « **La belette avait mis le nez à la fenêtre** », vers 10). Si ce terme évoque effectivement le museau de la belette, il connote le flair et par extension la ruse (le renard bénéficie aussi de ce même caractère). Cette ruse se manifeste dans la manière dont elle s'empare du terrier du lapin, c'est-à-dire pendant son absence, ce qui témoigne d'un plan prémédité, et selon toute vraisemblance d'une surveillance effective des mouvements de Jannot. Ruse également que son discours, et la manière dont elle impose l'arbitrage de Raminagrobis.

L'autre élément qui la caractérise, c'est cette volonté de respectabilité qui se manifeste par l'emploi de « **Dame** » ou de « **Madame** » (Dame se dit de la femme d'un gentilhomme). L'utilisation du terme, systématiquement associé à « **belette** » (la réalité animale) crée une distance ironique, de même que l'expression « **Elle alla porter ses Pénates** » (Les Pénates étaient, dans l'Antiquité les dieux personnels des grandes familles patriciennes, qui ne s'en séparaient jamais et les honoraient comme divinités protectrices). La belette cherche donc par la ruse à s'acquérir respectabilité morale et possession matérielle. Mais c'est aussi ce qui la perd: aveuglée par elle-même, elle n'envisage pas de trouver sur son chemin plus fort qu'elle.



### III Le droit et la force

#### 1) L'enjeu juridique et le rapport de force

La « ruse » de la belette consiste essentiellement à vouloir placer sur le terrain du droit ce qui en fait relève de l'usurpation pure et simple: sa première intervention sous forme de vérité générale, tente de justifier son geste: « **La terre était au premier occupant** », et le vocabulaire qu'elle emploie veut être celui du droit: « **quelle loi** » (expression placée en fin de vers, de manière insistante), « **octroi** ». Victime de cette ruse, le lapin répond sur le même terrain: le terme « **alléguer** » évoque un avocat plaidant une cause. « **La coutume et l'usage** » était effectivement un motif admis justifiant telle ou telle pratique. La répétition par deux fois du terme de « **lois** », au vers 26 et 29 achèvent de situer le débat.

L'arbitrage de Raminagrobis achève la confusion: présenté en un vers bref comme « **Arbitre expert** », il devient « **judge** », et la belette et le lapin deviennent dès lors « **contestants** » et « **plaideurs** ». Le jeu sur la fourrure (fourrure du chat, mais aussi fourrure des juges) permet à LF de confirmer cet arbitrage judiciaire, et la référence à Rabelais confirme cette dimension juridique (« **Grippeminaud** » est le nom que Rabelais au Cinquième Livre, chapitre 11 à 15, donne à l'archiduc des « chats fourrés », peuple imaginaire que Pantagruel et ses compagnons rencontrent au cours de leurs voyages, peuple qui évoque les juges et leurs abus).

Mais cette apparence juridique est trompeuse: ce qui est jeu véritablement, c'est l'avidité et la rapacité: la belette s'empare de ce qui ne lui appartient pas, et Grippeminaud également: son nom évoque cette rapacité (**Grippe**), et la fin de la fable lui redonne une dimension animale, celle d'un véritable carnivore: « **la griffe** », « **croquer** » renvoient au chat lui-même, « **des deux côtés** », « **en même temps** » manifeste la supériorité de la force qu'il possède, et la longueur des deux alexandrins, qui succèdent à l'octosyllabe du vers 43, semble mimer ce large coup de griffe auquel succombent belette et lapin.

### 3) L'hypocrisie

A terme, ce que la fable met en scène, c'est bien l'hypocrisie en action. Le discours de la belette amorce cette dimension, dans la mesure où la parole tente de justifier ce qui ne l'est pas. Après l'affirmation d'un premier principe qui, en fait, devrait se retourner contre elle (le droit du premier occupant, en l'occurrence Jannot Lapin!), la belette utilise l'ironie, en cherchant à dévaloriser le « palais » du début de la fable, le qualifiant comme « **un logis où lui-même il n'entrait qu'en rampant** ». La feinte concession qu'elle fait alors (« **Quand ce serait un royaume** »), relance l'argumentation, qui n'est en réalité rien d'autre que la négation de la propriété et du droit à l'héritage. L'habileté de son discours se manifeste dans la chute finale où après avoir évoqué la confusion de « **Jean, fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume** », la belette retombe sur « **moi** », révélant ainsi clairement sa rapacité égoïste.

Cependant, dans l'utilisation d'une parole traîtresse, la belette trouve son maître en la personne de Raminagrobis. Le nom même de Raminagrobis est là encore emprunté à Rabelais: il s'agit d'un vieux poète, à l'article de la mort, un « bon vieillard », qui vient de chasser de chez lui tous les moines prêcheurs attendant son héritage. L'aspect d'hypocrisie religieuse se trouvait déjà chez Rabelais, mais elle prend ici de plus amples proportions: on a affaire ici à une nouvelle version de Tartuffe: même apparence de religion « **un dévot ermite** », « **un saint homme de chat** », expressions aussitôt démentie, l'une par la rime avec « **chattemite** » (qui fait l'humble, le dévot, l'hypocrite pour tromper les autres), l'autre par le comique de la juxtaposition homme/chat. Et surtout même avidité, même goût pour les plaisirs sensuels: « **bien fourré** » évoque le pelage luisant d'un chat bien nourri, et quant à l'expression « **gros et gras** », c'est une reprise textuelle de Tartuffe: « **Gros et gras, et la bouche vermeille** » (Acte I, scène 4 vers 234), parole de Dorine rapportant à Orgon de quelle manière dévot Tartuffe a dévoré au dîner « deux perdrix avec une moitié de gigot en hachis ». L'utilisation finale de « **bon apôtre** » associe tous ces éléments: apôtre renvoie au domaine religieux, mais dans un sens familier, « un bon apôtre » désigne dès le XVII<sup>ème</sup> siècle soit un « bon compagnon », soit un « bon hypocrite », Raminagrobis unit, quant à lui, toutes des dimensions.

L'hypocrisie se manifeste dans le discours du personnage: apostrophe paternaliste « **Mes enfants** », mise en avant de la surdité et de la vieillesse, prétexte pour demander aux animaux de se rapprocher, mais aussi moyen d'endormir leur éventuelle méfiance, en se présentant comme âgé et donc inoffensif. De fait, sa supériorité éclate dans la mesure où plus aucune distinction ne se fait entre le lapin et la belette, évoqués de manière égale par l'expression « **l'un et l'autre** » (vers 41 et 45).

La moralité finale propose une interprétation de la fable, en la situant du point de vue des nations et de leurs chefs: tout se jouait en effet autour de l'appropriation d'une terre, dont la belette s'était emparée, mais à terme les deux animaux y ont laissé leur vie: si les petits souverains se disputent, ce sont bien les « **rois** » qui les mangent, il y a là une surenchère dans la violence et la rapacité, le monde est régi par des rapports de force de plus en plus extrêmes, d'autant plus que la ruse et l'hypocrisie vont grandissantes également: le titre évoque clairement cette hiérarchie (ordre décroissant: le chat, la belette, le lapin), tout en marquant très nettement la prééminence du chat (la présence de la virgule et la présentation conjointe de la belette et du lapin par la conjonction « **et** » le marquent clairement).

### Conclusion

A terme, c'est malgré tout un monde particulièrement cruel que LF décrit ici. En cela, la fable rejoint les autres fables animalières, où force et ruse triomphent toujours de la sincérité et de la naïveté. Reflet probable de l'époque à laquelle vit La Fontaine (le pouvoir absolu de Louis XIV, qui ouvre la porte à toutes les hypocrisies et à toutes les convoitises), mais fable néanmoins inscrite dans une sorte de tradition littéraire par l'intermédiaire de la satire judiciaire.

